Pétition UPE 2A

(Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)

Les élèves allophones, qui bénéficiaient **auparavant de 23h de Français Langue Seconde** (FLS), ne bénéficient plus **actuellement que de 9h de FLS + 3h** données par les professeurs documentalistes. Or, la Circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012 leur donne **droit à un enseignement du FLS de 12h** au minimum, **et même 18h** pour les NSA (non scolarisés antérieurement).

Le SNFOLC 21 dénonce les économies budgétaires faites sur le dos des élèves les plus fragiles et revendique un enseignement de FLS conforme à la circulaire de 2012.

NOM Prenom	Etablissement	Signature